

**Appel à manifestation d'intérêt
Programme de mobilité Échanges et Partenariats**

**Observatoire des droits des personnes exilées à la frontière franco-britannique /
France (Littoral Nord)**

CADRE GENERAL

**Présentation d'Échanges
et Partenariats**

Échanges et Partenariats (E&P) est une association loi 1901 créée en 2003 qui milite pour le respect des droits pour tous et s'engage auprès des acteurs de la société civile pour renforcer et développer les partenariats sur des questions de solidarité internationale. Elle est membre du réseau IPAM (Initiative Pour un Autre Monde) qui a pour objectif de produire une pensée renouvelée des enjeux mondiaux, de proposer une stratégie et des pratiques de solidarités en mesure d'y répondre. E&P met en œuvre sa pédagogie et son savoir-faire associatif au service de plusieurs réseaux dont elle est membre (IPAM, CICIP, CRID, Migreurop, Alternatives International, No Vox...) et propose de nouvelles formes d'engagement à des individus impliqués ou désirant s'impliquer dans des luttes et mobilisations.

Nos objectifs :

- Renforcer les réseaux de solidarité internationale
- Répondre aux demandes d'individus qui désirent s'impliquer concrètement dans des projets de solidarité et ainsi acquérir une expérience d'engagement
- Mettre en lien des structures et des personnes travaillant sur des thématiques communes, réaffirmer le partenariat comme moyen de construire les solidarités à l'échelle locale, nationale et internationale
- Mutualiser les connaissances et expériences sur les thèmes du programme, donner à chacun des éléments de réflexion sur nos modèles de société et comment remettre du sens politique au cœur de nos engagements, agir pour construire un monde plus juste et plus solidaire
- Amorcer ou renforcer des initiatives collectives européennes et internationales sur les thèmes du programme

Ainsi E&P :

- Conçoit et coordonne des programmes d'échanges européens et internationaux
- Réalise des formations thématiques à destination de la jeunesse mais aussi des associations
- Produit des outils de diffusion d'information à destination d'un large public.

Plus d'informations sur notre association dans la brochure ci-jointe que vous trouverez également en ligne :

<http://ep.reseau->

ipam.org/IMG/pdf/Brochure_web_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624

www.echanges-partenariats.org

**Notre programme
d'échange**

Le programme mis en œuvre par E&P permet de renforcer les partenariats entre associations mais aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles générations de militants. Ainsi chaque mission s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre deux organisations, l'organisation d'envoi en France et l'organisation d'accueil à l'étranger. E&P a mis en place une méthodologie s'appuyant autour de trois temps forts : la préparation collective au départ, le terrain et la capitalisation collective au retour.

Préparation collective au départ : 3 à 4 semaines à Paris pour :

- Donner les clés pour une immersion dans les réseaux de solidarité internationale
- Co-construire chaque mission avec le volontaire et les organisations d'envoi et d'accueil
- Permettre de créer des ponts entre les thématiques
- Permettre l'acquisition d'outils techniques afin que les volontaires puissent valoriser leur mission sur le terrain et au retour (écrit, web, photo, vidéo, etc.)

Le terrain : entre 5 mois et 1 an

- Déroulement de la mission (cf informations sur la mission ci-dessous)
- Alimentation du blog Vues d'Europe et d'Ailleurs :

<http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>

- Rédaction de rapports intermédiaires et réunion de suivi avec les organisations partenaires

Capitalisation collective au retour (+ à mi parcours pour les missions d'1 an). 3 semaines à Paris pour :

- Permettre aux volontaires de prendre du recul sur leur mission et de poser les acquis de leur expérience
- Favoriser l'échange et le croisement des thématiques
- Replacer la mission du volontaire dans son cadre partenarial : articuler l'individuel et le collectif
- Partager, valoriser et transmettre cette expérience
- Produire un certain nombre de documents de capitalisation et de supports de valorisation
- Echanger autour des missions, des thématiques, des partenariats, lors d'une soirée publique de restitution

LA MISSION

Présentation des partenaires engagés dans le programme

E&P assure l'articulation entre les partenaires, la transversalité entre les thématiques présentes ; l'organisation et l'animation des différentes phases du programme ; le suivi des volontaires avec les organisations partenaires de la mission

Organisation d'envoi : Le Gisti – www.gisti.org

LeGisti, association de défense des droits des étrangers fondée en 1971, s'attache à :

- mettre à disposition du plus grand nombre (les étrangers eux-mêmes, leurs soutiens, les travailleurs sociaux, les avocats...), via son site internet, des publications, des sessions de formation, l'information sur la réglementation en vigueur, ainsi qu'une analyse critique de cette réglementation et des pratiques de l'administration ;
- mener des actions contentieuses contre des textes ou aux côtés d'étrangers dont les droits sont déniés ;
- participer à des campagnes pour dénoncer les effets des politiques migratoires française et européenne, et pour promouvoir l'égalité de droits entre Français et étrangers et la liberté de circulation.

L'association porte un intérêt tout particulier depuis la fin des années 90 à la situation à Calais et sur le littoral nord de la France. Elle a contribué à des missions d'observation, des rapports, s'est associée au réseau des organisations locales pour la publication de communiqués et lors de diverses manifestations locales, a engagé des saisines du Défenseur des droits, des actions contentieuses contre des textes ou contre des pratiques illégales dans la région.

Durant la session à venir de missions E&P, le Gisti participera aux temps de formation et de capitalisation des volontaires comme intervenants lors de session thématiques sur l'immigration, et assurera aux côtés de la PSM le suivi du/de la volontaire tout au long de sa mission.

Organisation d'accueil : Plateforme de Service aux Migrants (PSM) – www.psmigrants.org

La PSM a été créée par plus de 20 associations intervenant auprès des exilé.e.s sur l'ensemble du territoire de la région Nord-Pas de Calais ainsi qu'à Cherbourg, Dieppe afin de mutualiser les expériences, les moyens et les compétences pour organiser une meilleure défense de ces personnes. Ses principaux axes d'intervention sont:

- Facilitation et appui à la dynamique de mobilisation inter-associative ;
- Formation des bénévoles et responsables associatifs ;
- Développement des actions de nature juridique.

Contexte :

La frontière de la Manche et de la mer du Nord n'a cessé depuis les années 1990 d'être un lieu emblématique des incohérences et des hypocrisies de la politique migratoire et d'asile de l'Union Européenne et des gouvernements français et britanniques.

Reflet fidèle des conflits qui ont poussé vers l'Europe des exilé.e.s du Kosovo, d'Irak, d'Afghanistan, d'Erythrée et maintenant de Syrie, cette frontière est une des scènes où se jouent les contradictions d'une Europe qui prétend défendre les droits fondamentaux tout en dissuadant les opprimés de trouver asile sur son sol.

En 2016, comme à de multiples reprises, les autorités françaises ont cherché à chasser les exilé.e.s présents dans le Nord de la France en détruisant leurs lieux de vie à Calais, Steenvoorde, Dieppe, Cherbourg, Chocques, Norrent-Fontes.... Des milliers d'hommes, femmes et enfants ont été dispersés dans toute la France. Mais certains reviennent et tentent toujours de passer en Grande-Bretagne (parce qu'ils y ont des proches, ou parce qu'ils espèrent pouvoir y trouver de meilleures conditions d'accueil).

Parallèlement au dispositif de dispersion des exilé.e.s mis en œuvre par le gouvernement, les préfectures et les collectivités territoriales multiplient les pratiques dissuasives qui viennent accentuer la gravité de la situation pour les migrant.e.s.

Dans ce contexte, les organisations locales sont submergées par les urgences du quotidien : distribution de nourriture, première assistance à apporter aux exilé-e-s, accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, etc.

Les associations de terrain et les avocat-e-s qui les soutiennent sont, de plus, l'objet d'une stratégie d'épuisement jouée par les autorités nationales et locales, tandis que la situation des exilé-e-s sur le terrain ne montre guère d'amélioration. La nécessité d'un appui des actions associatives et d'une

capitalisation du travail entrepris jusqu'alors semble plus que jamais nécessaire.

Résumé de la mission :

Objectif :

Appuyer les acteurs associatifs et militants intervenant à la frontière franco-britannique dans la dénonciation de la situation de non-droit régnant dans cette zone et construire des actions de diverses natures (action juridique, action médiatique, saisine d'institutions et personnalités.. etc) pour la faire cesser:

Plus spécifiquement,

- **Appui à la formation et à la création d'outils de collecte d'information**
- **Appui à la collecte d'informations (témoignages, photos, vidéo, etc.)**
- **Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies contentieuses ou médiatiques**

Le/La volontaire sera chargé-e, en lien avec les salarié-e-s de la PSM

- De rencontrer les associations membres du réseau ;
- De soutenir les associations, bénévoles et militants dans leurs démarches d'observations et de collecte de témoignages ;
- D'animer des formations sur la collecte de témoignage ;
- D'organiser des temps de réflexion collectifs conduisant :
 - à la construction d'outils communs ;
 - à l'élaboration d'une stratégie contentieuse et/ou de communication ;
 - à la rédaction de saisine d'instance nationale, européenne ou internationale ;
 - à la rédaction de rapport(s) public(s) ;
 - à la médiatisation de ce qui est vécu sur le terrain à la frontière franco-britannique.

De très nombreux déplacements sont à prévoir dans la région. Véhicule personnel et permis de conduire indispensable.

Durée du programme

7 mois

Date de début

Formation du 30 octobre au 17 novembre 2017
Terrain de fin novembre 2017 à avril 2018
Capitalisation mai 2018

Statut et indemnités

Statut :

Stage conventionné

Indemnités :

Environ 530 euros par mois
Ticket resto
Défraiement des déplacements

Profil :**Compétences :**

- Forte motivation
- Connaissance des politiques migratoires européennes et nationales.
- Formation en droit (libertés fondamentales et/ou droit international public et/ou droit pénal).
- Une connaissance du contexte migratoire et du tissu associatif et militant du Nord-Pas-de-Calais serait un plus
- Bonne capacité rédactionnelle, très grande autonomie et qualités d'organisation
- Expérience/engagement associatif préalable
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet
- Permis B (véhicule personnel indispensable)

Langues :

- Bon niveau de français et d'anglais
- Une connaissance d'une langue parlée par les exilés (sur)vivant à la frontière franco-britannique (arabe, farsi, pashtou, tigrinya, etc.) serait un plus.

Envoi des candidatures :

Si vous êtes intéressé(e) par ce programme vous pouvez envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante en précisant le titre
de la mission ainsi que le pays : info@echanges-partenariats.org